

A. Buchsenschutz Olivier Buchsenschutz

Etude préliminaire à la fouille de la colline des Tours à Levroux (Indre)

In: Revue archéologique du Centre de la France. Tome 10, fascicule 3-4, 1971. pp. 208-225.

Résumé

A. et O. BUCHSENSCHUTZ,

Etude préliminaire à la fouille de la colline des Tours à Levroux (Indre).

Connu par de nombreuses découvertes de surface, le site de Levroux conserve d'importantes traces d'occupation celtiques, gallo-romaines et médiévales, à cause de sa position carrefour. La colline des Tours, qui a livré de nombreuses monnaies celtiques et des objets en bronze, est ceinturée par deux talus dont l'un au moins serait un rempart. Plusieurs sondages, et notamment la fouille en sauvetage d'un silo, ont livre de la céramique datable de — 50 à + 50.

Citer ce document / Cite this document :

Buchsenschutz A., Buchsenschutz Olivier. Etude préliminaire à la fouille de la colline des Tours à Levroux (Indre). In: Revue archéologique du Centre de la France. Tome 10, fascicule 3-4, 1971. pp. 208-225.

doi: 10.3406/racf.1971.1738

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/racf_0220-6617_1971_num_10_3_1738



A LA FOUILLE DE LA COLLINE DES TOURS A LEVROUX (Indre)

par A. et O. Buchsenschutz

Le site celtique de Levroux est devenu célèbre avant d'avoir été fouillé, en raison des nombreuses découvertes de surface réunies par A. Lemaigre dans la première moitié du XIX° siècle. Le baron de Bonstetten publia en 1868¹ le « personnage au torque » du Musée d'Issoudun et les fragments de situle décoré du Musée de Châteauroux. A. Blanchet fit une grande place dans son Traité des monnaies gauloises ² aux types monétaires particuliers à Levroux. Aussi J. Déchelette classe-t-il Levroux parmi les principaux oppida de La Tène III en France dans son manuel³. Plus récemment, J.V.S. Megaw ⁴ et A. Chastagnol ⁵ reprenaient l'étude des objets celtiques et de la ville gallo-romaine. En 1968, à l'appel des habitants de Levroux et avec leur aide, le Groupe Archéologique de la Maison de la Jeunesse de Nanterre entreprenait des sondages sur la colline des Tours.



1. PRESENTATION DU SITE DE LEVROUX

1.1. Topographie.

1.1.1. Situation.

Levroux se trouve, à vingt kilomètres au nord de Châteauroux, à la limite de deux régions naturelles : au nord le Boischaut, côte crétacée

^{1.} Baron de Bonstetten, Recueil d'Antiquités suisses, deuxième supplément, troisième volume, Berne 1868, in fol., p. 12, et pl. IX, fig. 9, 10, 11.

²a. A. Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, Paris, 1905, pp. 95 sq. pour les légendes monétaires pp. 412 sq. pour les monnaies bituriges, pp. 506-507 description des découvertes de l'oppidum de Bonnan (Levroux), pp. 516, 522 dans le chapitre « Circulation des monnaics », enfin Levroux apparaît dans « l'inventaire des trésors », n° 112, pp. 565-566.

²b. A. Blanchet a publié également un opuscule de 15 pages, Antiquités du dpmt de l'Indre, Paris, 1901, qui est un extrait avec additions de son article de 1901, dans le Bull. de la Soc. Nat. des Antiquaires de France, pp. 160-165, sur le « personnage au torque » et le fragment de situle.

^{3.} J. Déchelette, Manuel..., Le second âge du fer, II, troisième partie, p. 969 pour l'oppidum, p. 1456 pour le fragment de situle.

^{4.} J.V.S. Megaw, Les fragments de feuilles de bronze décorées de Levroux, Gallia, 1968, XXVI, fasc. 1, pp. 33-41.

^{5.} A. Chastagnol, Le site gallo-romain de Levroux, Revue de l'Académie du Centre, 1955, pp. 40-53.

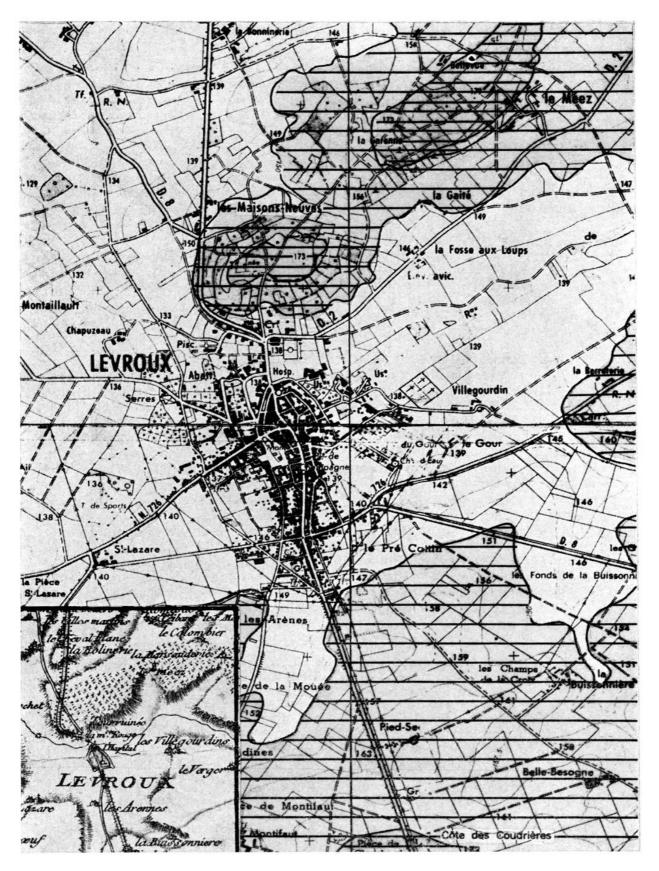


Figure 1. — Montage des cartes 1/25 000° I.G.N. (feuilles Levroux 5-6 et 7-8, Châteauroux 1-2 et 3-4); échelle : env. 1/25 000°. Les reliefs supérieurs à 150 m sont hachurés; les reliefs supérieurs à 170 m sont marqués par des hachures plus serrées. Dans le carton, carte de Cassini.

constituée par des sables, des grès et des argiles; au sud le plateau de calcaire jurassique de la Champagne 6. Bien que la vocation agricole de ces deux ensembles ait plusieurs fois changé au cours des siècles, la ville de Levroux a toujours bénéficié de sa position intermédiaire de marché, que rappelle encore la foire aux cabris du lundi. Les six voies romaines qu'E. Chenon 7 fait partir de ce carrefour confirment l'ancienneté de ces échanges : la première reliait Levroux à Bourges; la deuxième à Chabris et Orléans; la troisième à Tours; la quatrième à Vendœuvres et au Blanc; la cinquième à Argenton; la sixième à Déols, Ardentes et Châteaumeillant. L'étude de leur tracé exact est en cours 8.

Levroux prend donc place parmi les principaux oppida bituriges, à côté d'Argenton-Saint-Marcei, de Châteaumeillant, de Néris. etc. La topographie du site et les découvertes de surface justifient l'hypothèse de notre recherche : la colline des Tours abriterait un oppidum de La Tène III dont l'étude compléterait les résultats obtenus à Saint-Marcel et à Châteaumeillant.

1.1.2. Site.

La différence d'altitude entre le Boischaut et la Champagne, quasi nulle dans cette région, est accentuée sur le site même de Levroux (fig. 1): alors que la ville moderne s'abrite dans une cuvette limitée par la cote 150 mètres, les vestiges celtiques et gallo-romains précoces se concentrent sur un promontoire qui culmine à 173 mètres.

La répartition des découvertes de surface permet d'approcher la succession des habitats sur le site. On trouve en effet au nord de la colline des tombes gallo-romaines; sur la butte, outre le château des seigneurs de Levroux, et quelques tessons de céramique médiévale, presque tous les objets découverts datent du 1^{er} siècle avant notre ère ou de la période augustéenne. Au sud de la rivière de la Céphons, les jardins livrent des monnaies du 1^{er} siècle. Puis, sous la ville médiévale, l'aménagement des caves ou des tranchées d'adduction d'eau ont amené la découverte d'objets gallo-romains d'époques diverses. Enfin l'emplacement des « arènes » 9, sur la route de Châteauroux, vient seulement d'être dépassé par les constructions modernes.

A. Chastagnol, qui a dépouillé le volumineux « Fonds Lemaigre » ¹⁰ et contrôlé son étude par une enquête sur le terrain, localise la ville

^{6.} Levroux se trouve à 48°58' Nord, 43' Ouest, à la limite des feuilles « Levroux » et « Châteauroux » de la carte d'Etat-Major.

^{7.} E. Chenon, Les voies romaines du Berry, Paris, 1922, pp. 42, 59-67.

^{8.} De nombreuses observations sur le terrain ont été faites : A. Guillard, Les voies romaines dans l'arrondissement d'Issoudun, C.R. du quarantième Congrès Archéologique, Châteauroux, 1873, pp. 304-340; J. Beaulieux, Une voie romaine datée par ses hipposandales, 2 p.; G. Coulon, La voie romaine d'Argenton à Levroux, D.E.S., Tours, 1970.

^{9.} Sur les Arènes, voir G. Froteau, Musée principal de Châteauroux, 1894, pp. 559-565, « Notice sur les Arènes de Levroux », et du même auteur, « A propos des Arènes de Levroux », Bull. soc. Académ. du Centre, IV, 1898, pp. 117-186, A. Grenier, Manuel..., III, 2, pp. 849 et 850, etc.

^{10.} Le fonds Lemaigre, conservé aux Archives de Châteauroux, est composé de notes désordonnées, rédigées sur de vieilles affiches. A. Lemaigre a signé plusieurs articles dans les Affiches de Châteauroux sous le pseudonyme « Un ancien indigène et habitant de Levroux », notamment un article important pour la connaissance de ses travaux sur la colline, le 1er octobre 1843, 26e année, no 40; il a publié ses découvertes monétaires dans la Revue Numismatique, 1850, pp. 301-303, et dans les comptes rendus des travaux de la Société du Berry à Paris, 1856-1857, pp. 253-254.



Figure 2. — Photographies aériennes de l'I.G.N., 1959, Mission Loches-Nérondes (n° 485-484).

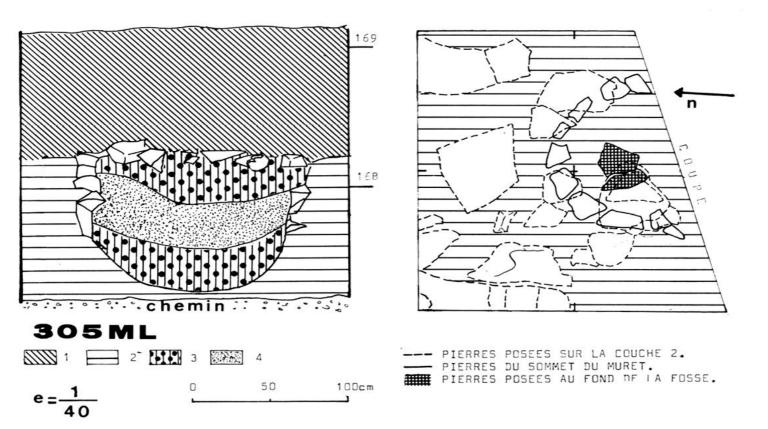


Figure 8. — Plan et coupe de la fosse découverte dans le carré 305 ML; le sauvetage ayant eu lieu ayant le tracé du quadrillage général, l'emplacement exact de la fosse dans le carré sera donné dans la publication définitive.

gallo-romaine autour des « arènes », près desquelles il situe le forum; il a remarqué en effet que les voies romaines se croisaient, selon E. Chenon, au sud de la ville médiévale. Le temple détruit par saint Martin 11 se serait trouvé près de la collégiale Saint-Sylvain. Les découvertes récentes ne contredisent en rien ces hypothèses, et nous suivons cet auteur pour tout ce qui concerne la ville gallo-romaine à partir du 1er siècle de notre ère. Nous ne suivrons pas ses suppositions à propos de la colline : nos sondages ont montré que l'occupation de la butte était homogène et limitée à une courte période, qui commence ou se poursuit après la conquête. Nous chercherons à savoir quand et pourquoi les populations celtiques et gallo-romaines se sont installées sur la colline, puis l'ont quittée.

1.1.3. La colline.

Tous les auteurs qui ont décrit la colline des Tours depuis le xVIII' siècle ont remarqué sa structure particulière. A. Lemaigre rapporte l' « opinion de savants antiquaires » qui prétendent qu'elle est le résultat de travaux humains, et interprête les gradins qui rompent sa pente comme des aménagements urbains. A. Guillard 12 y voit plutôt une double ligne de remparts. Nous conserverons ces deux hypothèses qui sont parfaitement compatibles avec ce que nous savons des oppida celtiques : terrasses de maisons et fortifications suivent fréquemment des tracés parallèles, quand ils ne se confondent pas dans une même structure.

L'examen attentif des photographies aériennes en stéréoscopie (fig. 2) comparées au terrain permet de distinguer deux lignes à peu près parallèles qui enserrent la colline; elles sont séparées par un gradin subhorizontal; leur tracé exact est difficile à déterminer au nordest de la colline : on se trouve là en effet sur un petit col qui relie la butte au Boischaut, et cette modification locale du relief a influencé la forme des talus. L'aménagement du sommet de la butte peut être partiellement attribué au Moyen Age : on sait qu'un mur partait des deux tours et isolait deux hectares de jardins 13, c'est-à-dire le lieu-dit « les Vignes du Château » (fig. 3).

On distingue deux types de talus : ou bien la pente est brusquement interrompue par un talus vertical assez court, ou bien elle s'infléchit et devient plus rapide pendant une dizaine de mètres, puis reprend son inclinaison moyenne. Dans le premier cas, on remarque souvent la présence d'un muret de pierres sèches auquel il n'est pas possible de donner de date; la bibliographie ne mentionne rien qui puisse expliquer les talus du deuxième type, que ni la géologie, ni les travaux agricoles n'expliquent.

1.2. HISTORIQUE DES RECHERCHES.

1.2.1. Recherches anciennes.

Aucune fouille systématique n'a encore été entreprise sur la butte. Nous savons cependant que toute la population de la ville, curé et officiers de justice en tête, ont ouvert le premier sondage près de la

^{11.} Vie de saint Martin, par Sulpice-Sévère, V, 3, p. 285, vol. 1, dans l'édition de J. Fontaines, Paris, 1967.

^{12.} A. Guillard, Essais historiques sur l'origine de Levroux, Le Bas-Berry, 1875, p. 335 ; 1876, pp. 30-70, 129 ; 1878, supplément.

^{13.} E. Hubert, « Le château de Levroux au xviiie siècle », Revue du Berry - Revue du Centre, 1895, pp. 380-385, et archives départementales.

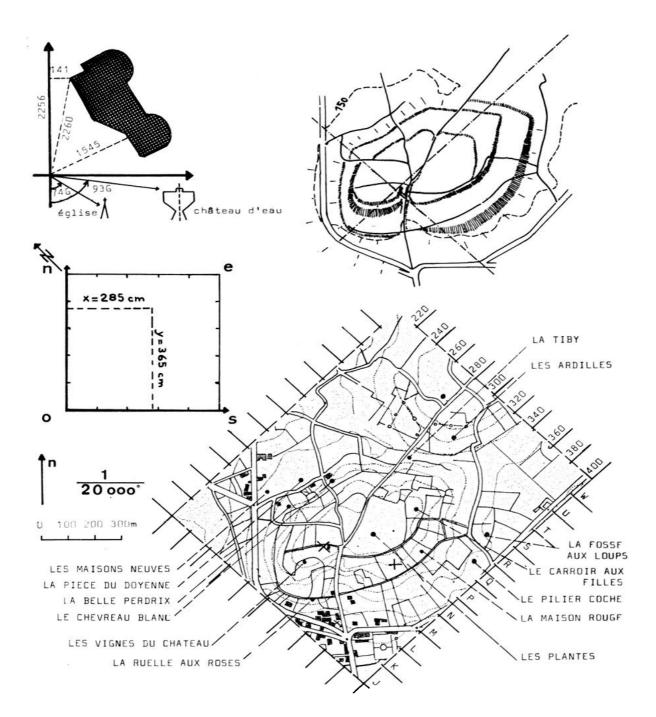


Figure 3. — Tracé des talus entourant la butte; échelle : 1/20 000°.

Figure 4. — Repérage de la borne 300 MA; les distances sont exprimées en centimètres et les angles en grades.

Figure 5. — Quadrillage de la colline des Tours.

Figure 6. — Enregistrement des objets dans un carré de 5×5 m.

tour de Bonnan le 2 novembre 1646, armés de reliques contre les diables qui gardaient le trésor, mais aussi de pioches pour mettre au jour « trois caques en fer remplies d'or et d'argent » 14.

C'est A. Lemaigre (1782-1867) qui s'est intéressé le premier aux objets qui jonchaient les vignes de la colline. A. Chastagnol a retracé sa vie pitoyable : fils d'un ancien procureur fiscal de la justice, il s'intéresse aux antiquités en collectionneur, mais connaît à partir de 1835 de sérieuses difficultés financières; nommé archiviste de l'Indre en 1854, il est poursuivi par ses créanciers, rétrogradé de son poste, et bientôt contraint de vendre sa collection, aujourd'hui largement dispersée. Il n'a laissé que peu d'articles, mais le « Fonds Lemaigre » constitue aux archives de Châteauroux une masse aussi volumineuse que confuse, d'où A. Chastagnol et J. Pécherat ont su extraire des renseignements précieux.

A. Lemaigre situe ses découvertes par rapport à la tour de Bonnan¹⁵ qui se dressait « à quelques toises au nord-est (des tours actuelles) » et fut détruite probablement au début du xix siècle. Il a trouvé sur le sommet de la colline des milliers de monnaies gauloises et quantité de petits objets de bronze ou de verre ainsi que des céramiques caractéristiques des oppida de La Tène III. De plus, en exploitant des carrières pour la construction du pont de Châteauroux, il a découvert « des puits ou plutôt de simples citernes creusées dans le roc où elles s'arrêtaient... dans le fond de quelques-unes de ces citernes, on trouve des ossements brûlés et des cendres indiquant des restes humains... ». Nous verrons ci-dessous que notre première fouille fut le sauvetage d'une structure de ce type. Enfin il a découvert au nord de la colline « au lieu-dit La Millette ou La Tibie », « près de Maisons Neuves et des vignes dites du Ressours », « au levant de la route de Valençay », des urnes cinéraires en pierre, en terre cuite, en verre, des taches de terre noire qu'il attribue à des bûchers funéraires, etc. Malgré cette avalanche de toponymes, la localisation exacte de ce cimetière reste difficile. La récente découverte, par G. Cotton, d'une forte concentration de tessons de céramique sigillée dans ce secteur, confirme la date tardive du cimetière par rapport à l'oppidum.

Enfin A. Lemaigre aurait trouvé sur la colline des Tours les plaques de bronze du Musée de Châteauroux et peut-être le « personnage au torque » du Musée d'Issoudun; c'est ce qu'affirme le baron de Bonstetten 1 et après lui, avec quelques nuances, A. Blanchet. Il est certain que nos sondages ont révélé de très nombreuses traces d'objets de bronze et des résidus de fonte; d'autre part la datation proposée par J.V.S. Megaw correspond à l'époque d'occupation de la colline déduite des fouilles.

^{14.} L'acte relatif au « Grimoire des Garennes » a été recopié par A. Lemaigre au bureau du procureur du bailliage de Saint-Amand, et publié en 1963 par J. Pécherat dans Notes et Images, p. 80 à 83. Il raconte le procès d'un certain Mauduit, coupable de commercer avec le Diable, qui lui aurait donné un grimoire, révélant entre autres le moyen de trouver les trésors ; Mauduit alla se plaindre au curé de Levroux, pour avoir été spolié de son livre par des diables gardiens d'un trésor qu'il avait découvert aux Garennes ; le prêtre prévint la justice qui organisa l'expédition ; la fouille resta stérile et finit en mascarade car, menacées par l'orage, les personnalités étaient grimpées dans les charrettes qui devaient rapporter le trésor à Levroux : cahotés, culbutés et salis, ils offrirent un spectacle gratuit à la population, qui en parlait encore du temps de A. Lemaigre.

^{15.} Affiches de Châteauroux, 1er octobre 1843.

Les articles d'A. Guillard et les Esquisses pittoresques 16 n'ajoutent pas beaucoup d'éléments au texte d'A. Lemaigre. C'est A. Blanchet qui reconstitue l'histoire de la collection dispersée en identifiant l'oppidum de « Bonnens » de Bonstetten à la colline de la tour de Bonnan de Levroux 2b. Il insiste dans son Traité des monnaies quuloises 2a, sur plusieurs types de pièces rencontrées en grande quantité sur l'oppidum ou dans le trésor trouvé à quatre kilomètres à l'est de Levroux, à Moulins-sur-Céphons 17. Ce sont principalement des bronzes, portant au droit une tête et la légende ABUDOS, au revers un pégase et trois annelets, au droit une tête de loup et au revers un pégase, au droit une tête et au revers un aigle éployé et la légende VADNELOS, VAD-NENOS ou VANDENOS, ou un aigle éployé accompagné d'un aiglon et de la légende CALIAGEIS. A. Lemaigre a également trouvé des monnaies portant les légendes PIXTILOS et TOGIRIX. Les monnaies découvertes en surface ces dernières années par G. Cotton et J.-P. Bavouzet comme celles que nous avons trouvées en fouille, sont généralement des mêmes types.

De 1900 à 1950, les travaux archéologiques sur le territoire de la commune intéressent surtout la Champagne. C'est l'article d'A. Chastagnol, l'ouvrage collectif d'une équipe de chercheurs levrousains groupés autour de J. Pécherat 18, et l'Inventaire des vestiges archéologiques de Levroux de Mlle R. Pécherat 19 qui posent à nouveau le problème et suscitent les fouilles actuelles.

1.2.2. Organisation des recherches.

A la suite de notre étude sur les fortifications en terre dans la cité des Bituriges 20, le docteur J. Allain nous a conseillé d'explorer le site de Levroux. Outre l'intérêt de la comparaison du site avec Saint-Marcel et Châteaumeillant, il faut explorer la colline qui commence à se couvrir de maisons et soutenir, par notre aide technique, les travaux entrepris par les Levrousains: Mlle R. et J. Pécherat ont réuni les documents bibliographiques et les renseignements oraux, pointant les découvertes de surface ou fortuites. Le Groupe archéologique de la Maison de la Jeunesse de Nanterre a rencontré à son arrivée en 1968 une aide efficace non seulement de tous les services — Mairie, Ponts et Chaussées, Syndicat d'Initiative, Ecoles —, mais aussi de tous les chercheurs. Comme d'autre part les Levrousains et plusieurs chercheurs de l'Institut d'Art et d'Archéologie de Paris, qui s'étaient joints au Groupe de Nanterre, s'intéressaient au canton, il s'est créé une association qui veut réunir tous ces efforts et conserver et étudier l'histoire du canton de Levroux des origines à nos jours 21.

^{*}

^{16.} Esquisses pittoresques du département de l'Indre, de la Tremblais, de la Villegille, J. de Vorys, Châteauroux, 1882.

^{17.} Bulletin trimestriel du Musée principal de Châteauroux, avril 1894, pp. 447-452, 1 pl., 2 fig. A. Blanchet, Traité des monnaies gauloises, p. 566; J. Colbert de Beaulieu, Les monnaies d'argent de la trouvaille de Moulins-sur-Céphons, Revue belge de Numismatique, 1957, pp. 31-46.

^{18.} J. Pécherat et coll., Notes et Images, Châteauroux 1963.

^{19.} Mlle R. Pécherat, Inventaire provisoire des vestiges archéologiques de Levroux et de ses environs, dactylographié, Levroux, 1968, 24 p.

^{20.} Les oppida dans la civitas des Bituriges, D.E.S. soutenu à Paris en 1968, sous la direction du Professeur G. Picard, par O. Buchsenschutz.

^{21.} Association pour la Défense et l'Etude du patrimoine naturel, historique et culturel du canton de Levroux (A.D.E.L.), J.O. 248, 24 décembre 1970, p. 11949.

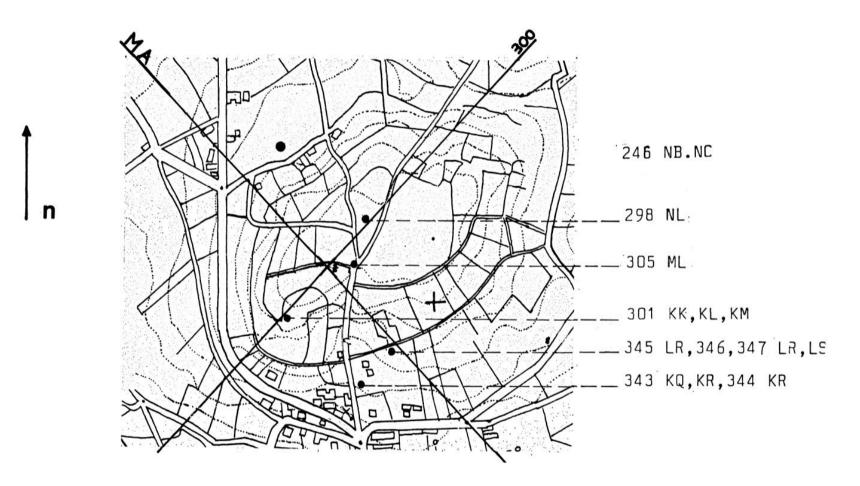


Figure 7. — Position des sauvetages et sondages effectués de 1968 à 1970.

2. MISE EN PLACE DU CHANTIER ET PREMIERS SONDAGES

2.1. MISE EN PLACE DU CHANTIER.

2.1.1. Enregistrement.

La surface considérable du site exige un repérage topographique précis, d'une part pour relier entre elles les structures découvertes, d'autre part pour localiser exactement les zones fouillées et détruites. Le quadrillage que nous avons installé couvre non seulement les vingt hectares de l'oppidum, mais aussi le cimetière de la Tiby, la ville médiévale et les arènes. Il est l'œuvre de J.-P. Saint-Aubin, expert géomètre, et de ses collègues ²² (fig. 5).

La borne origine est plantée au sommet de la colline et repérée par rapport aux tours (fig. 4); le quadrillage, orienté nord-ouest - sud-est, est défini par rapport à une visée sur le clocher Est de la collégiale Saint-Sylvain, et à une visée de contrôle sur le château d'eau de Levroux. Les distances sont mesurées à la chaîne; plusieurs points sont matérialisés par des bornes ou des signes gravés, repérés sur l'atlas du chantier. Les plans sont relevés par carrés de 5 × 5 mètres désignés du nord-ouest au sud-est par des nombres à trois chiffres, du sud-ouest au nord-est par deux lettres combinées; les objets sont numérotés par ordre d'apparition dans chaque carré : LEV (roux) 343 KR 001 par ex. Les cotes altimétriques sont reliées au Nivellement Général de la France. Les coordonnées des objets dans le carré sont relevées par rapport à deux axes X et Y dont l'origine est dans l'angle Ouest du carré (fig. 6).

L'erreur angulaire pour la planimétrie est de l'ordre de 5 cm d'un bout à l'autre du chantier.

2.1.2. Premiers sondages.

L'exploration du site devait proposer des solutions à plusieurs problèmes :

- 1. Quelles sont les limites de l'occupation antique ? Les talus correspondent-ils à ces limites ?
- 2. Où se trouvent les structures identifiées par A. Lemaigre, cimetière et « citernes » ?
- 3. Les concentrations anormales de monnaies et de tessons sur certaines parcelles correspondent-elles à des structures enfouies ?
- 4. L'homogénéité des découvertes de surface semble indiquer que le site a été occupé pendant une courte période; peut-on découvrir une stratigraphie qui démontrera le contraire ?

De fait les sauvetages ont dicté l'ordre des travaux, mais permettent d'approcher de la solution de quelques problèmes. Voici, avant l'étude et la publication complète du matériel, les premiers résultats obtenus (fig. 7):

1. Carré 305 ML (fig. 8) : fouille en sauvetage d'une fosse creusée dans l'argile naturelle, parementée de pierres sèches, comblée par deux

^{22.} J.-P. Saint-Aubin, chargé des cours de topographie archéologique à l'Institut d'Art et d'Archéologie de Paris, s'intéresse à la période médiévale dans le canton de Levroux et prépare une thèse sur la collégiale Saint-Sylvain, sous la direction du Professeur L. Grodecki. Nous remercions ses collègues, MM. J.-P. Landre et J.-P. Pixa, experts-géomètres DPLG, qui nous ont apporté leur aide savante et bénévole.

couches de terre mêlées de charbon de bois, de tessons et d'ossements d'animaux, séparées par une couche de sable.

- 2. 301 KK, KL, KM et 302 KK, coupe perpendiculaire au talus intermédiaire, traversant à son sommet un fond de cabane et une vidange de foyer installés sur une terrasse artificielle de grès.
- 3. 246 NB, NC, sondage pour l'étude d'un mur traversant une parcelle qui correspond à la localisation du cimetière : aucun tesson n'a permis de dater le mur cimenté de 40 cm d'épaisseur moyenne que nous avons mis au jour.
- 4. 298 NL, sondage dans une parcelle où G. Cotton et J.-P. Bavouzet avaient retrouvé la plus grosse quantité de monnaies et d'objets de bronze ou de verre : nous avons récolté un matériel abondant, mais contenant des objets du siècle dernier à côté de monnaies et tessons de la fin de La Tène III. Les couches d'argile jaune presque pure, et d'argile mêlée de charbon de bois et d'objets, alternent jusqu'à 180 cm de la surface. Ce secteur du plateau a été remanié assez récemment; est-ce un vestige des carrières exploitées par A. Lemaigre ?
- 5. 343 KQ, KR, 344 KR, sauvetage et découverte d'un fond de cabane et d'une fosse; des traces de parois en planches et en clayonnage étaient conservées avec un abondant matériel : céramique, fibules, monnaies romaines et gauloises du 1^{er} siècle avant notre ère.
- 6. 345 LR, 346, 347 LR et LS, sauvetage sur le sommet du talus extérieur; nous avons découvert une couche calcaire étrangère au sol naturel de la colline, surmontant un amas de blocs de grès entassés sans aucun lien de terre ou de sable entre eux, posés sur une couche d'argile grise contenant des objets de La Tène III, et enfin la couche d'argile jaune naturelle entaillée pour maintenir la masse des blocs de grès (?). Cette structure est bien datée, mais s'agit-il d'un rempart ?

On peut conclure provisoirement que:

- 1. Les Gaulois ont connu et pour le moins aménagé les deux lignes de talus sud de la colline. Le sondage 301 KM évoque plutôt une terrasse, le sondage 345 LR plutôt un rempart : il est nécessaire d'élargir les sondages avant de trancher.
- 2. La découverte des fonds de cabane 301 KM et 343 KR peut faire penser qu'au moins tout le versant sud fut habité.
- 3. Le matériel découvert, en dehors de rares tessons médiévaux ou modernes, est strictement limité au 1er siècle avant J.-C. et au début du siècle suivant, bien que tous les sondages aient atteint la couche d'argile naturelle. Les habitants de la colline utilisaient concurremment céramiques, fibules et monnaies gauloises et romaines.

2.2. SAUVETAGE D'UNE FOSSE.

En février 1968, la rectification par un bulldozer du talus du chemin qui conduit aux Tours coupait une fosse creusée dans l'argile (fig. 8); une monnaie fruste et de nombreux tessons furent recucillis immédiatement par Mlle R. Pécherat au pied du talus; la partie conservée était suffisamment importante pour justifier une fouille qui fut menée par le Groupe de Nanterre ²³ en avril.

^{23.} Ont assuré la fouille : Mlles Fines, Thomas, Villain ; MM. J.-P. Boutillon, P. Darmon (photographies), D. Malengreau, J.-J. Merlat, D. Stive, N. Soulié, Ph. Voyer.



Photographie 1 : Vue en plan de la fosse vidée (Photo P. Darmon).



Photographie 2 : Vue en coupe de la fosse vidée (Photo P. Darmon).

2.2.1. Les couches.

La première couche est un épais remblai de 90 cm d'épaisseur, composé de terre végétale, d'argile et de traces de calcaire et de charbon de bois; ces éléments sont répartis inégalement, en lentilles ou en strates sans pendage régulier. A la base de cette couche apparaissent de nombreux blocs de grès qui reposent sur la couche deux.

La deuxième couche est une argile jaune et compacte, divisée en fines strates alternées dont la couleur varie entre le blanc et le jaune. Le pendage des strates est subhorizontal.

La troisième couche se situe sous les pierres qui recouvrent la couche deux, à l'intérieur du demi-cercle de pierres qui sépare la fosse de la couche deux. Elle est composée d'une argile grise contenant beaucoup de charbon de bois.

La quatrième couche sépare complètement les couches trois et cinq; elle est formée d'un sable blanc tertiaire que l'on trouve en lentilles dans la région.

La cinquième couche a la même composition que la couche trois. Elle repose directement sur la couche deux, taillée en cuvette très régulière.

2.2.2. La structure.

Aucun aménagement particulier n'a été remarqué dans la couche un. La couche deux est en place et conservée jusqu'à son sommet : en effet les strates qui la composent sont intactes, et ne révèlent aucun bouleversement naturel ou artificiel; on peut d'autre part suivre son affleurement tout le long du talus sur plus de quarante mètres. La fosse (couches trois, quatre et cinq) est creusée dans la couche deux avec beaucoup de soin : la taille du fond en témoigne, ainsi que le muret qui garnit les parois verticales jusqu'au sommet de la cuvette : il est construit avec des blocs de grès non taillés, mais soigneusement choisis et placés, calés par des pierres plus petites en grès également. Nous n'avons pas voulu démonter ce muret avant d'avoir trouvé une seconde fosse.

2.2.3. Le matériel.

La première couche contenait environ 60 tessons : céramique gauloise traditionnelle ou gallo-romaine précoce principalement, quelques rares tessons de céramique médiévale ou moderne, deux tessons de sigillée non caractéristique, une « bossette émaillée » et quelques petits clous de bronze, et un fer à cheval à la base de la couche.

La couche deux n'a livré évidemment aucun objet; dans la couche trois étaient conservés environ 40 tessons de céramique gauloise et gallo-romaine précoce commune; peu de tessons étaient caractéristiques, et même lorsqu'ils semblaient appartenir à un seul vase, ils recollaient rarement; on notait la présence de fragments d'amphores.

La quatrième couche contenait deux éclats de silex taillés.

La cinquième couche nous a donné 34 tessons semblables à ceux de la couche trois, et une tige de fer, de section circulaire (diamètre: 5,8 mm) en forme de S, longue de 25 cm, dont nous n'avons pu définir la fonction.

110 fragments osseux se répartissent dans les couches 3 et 5. Le docteur-vétérinaire F. Poplin, qui les a examinés, identifie une faune habituelle dans les sites du 1^{er} siècle : les ossements de suidés sont les

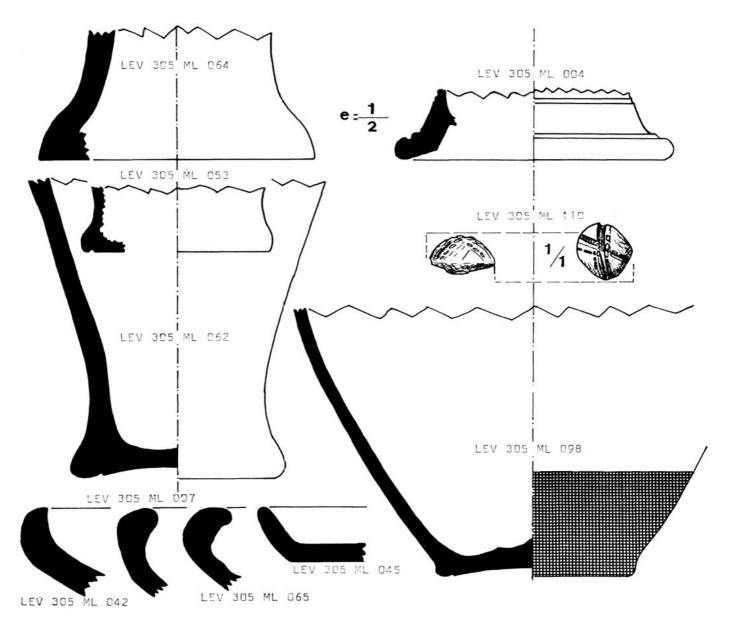


Figure 9. — Bossette émaillée et céramiques trouvées dans la couche remaniée au-dessus de la fosse (004 et 110), et dans la fosse.

Conventions de dessin Y. Rigoir.

plus nombreux, ensuite viennent les veaux, les bœufs et les moutonschèvres, ensin une molaire d'âne et une canine de chien.

Le petit nombre de tessons et leur caractère fragmentaire ne permet pas de pousser très loin l'étude de la céramique; nous nous contenterons ici d'une analyse grossière, sans faire intervenir les quantités. On peut distinguer:

- 1. Une céramique à pâte épaisse et grossière, contenant souvent du mica, à gros dégraissant de quartz, montée en colombin et sans doute finie au tour (lent?), mal cuite la couleur peut varier sur un même vase du brun au rouge et au noir —, parfois complètement réduite. Les formes, pour autant que l'on puisse en juger à l'aide de tessons, sont du type Balfet 1d ²⁴ à bords rentrants (fig. 9, LEV 305 ML 007, 042, 065), ou à bords gravés de cercles formant des billons (fig. 10, LEV 305 ML 055); du type Balfet 2a aux lèvres ourlées (fig. 10 LEV 305 ML 059 et 037), parfois également ornées de billons (fig. 10, 059). Les bases retrouvées sont en continuité avec la panse (Balfet 25a) avec un pied débordant (fig. 9, 064). La surface des céramiques est micacée noire (fig. 10, 059) ou micacée dorée (fig. 10, 055); elle peut être striée d'incisions irrégulières par leur largeur et leur direction (fig. 10, 037; fig. 9, 042, 007, 065). Le col est alors traité différemment, et peut être peint en noir (fig. 10, 037).
- 2. Une céramique fine, sans dégraissant visible, tournée, bien cuite, orange sur la section comme sur la surface, est représentée par un fond en continuité avec la panse et débordant (fig. 9, 062), plusieurs fragments d'épaule ornés de billons (fig. 10, 008) et de cols cylindriques hauts de 3 à 5 cm, terminés par des lèvres Balfet 19c. Ces différents fragments nous semblent appartenir à une forme Balfet 2a ou b.
- 3. Une céramique assez fine, sans dégraissant visible, contenant parfois du mica, tournée, bien cuite, dont la couleur varie du gris au noir pour la surface et du blanc au noir pour la section. Les formes retrouvées sont un pied en continuité avec la panse et débordant (fig. 9, 053), un bord d'assiette « à bord droit » (fig. 9, 045, Balfet 1b) et différents décors à « baguettes » ou au « peigne » (fig. 10, 077 et 035).
- 4. Une céramique fine, sans dégraissant visible, très bien cuite, à pâte rose (fig. 9, 004) ou blanche (fig. 10, 002), à engobe blanche (fig. 9 004), tournée et moulurée (004), dite « augustéenne ».
- 5. Une céramique fine, tournée, à pâte brune, claire, contenant parfois du mica, sans dégraissant visible, décorée en creux à la roulette (fig. 10, 089); en relief par de petits tenons (id.), peinte en rouge à la base de la panse (fig. 9, 098).

On trouve ces types de céramique dans plusieurs sites datés de la deuxième moitié du 1^{er} siècle avant notre ère :

1. On a retrouvé dans les dépotoirs augustéens d'Argenton-Saint-Marcel ²⁵ des assiettes à bord droit, de la céramique grise ou noire

^{24.} Mme H. Balfet, Terminologie de la céramique, in La Préhistoire; A. Leroi-Gourhan, Nouvelle Clio, Paris, 1968, pp. 272 à 278.

^{25.} M. et P. Vauthey, Un dépotoir augustéen à Argentomagus, VI; Etude de la céramique commune et diverse, R.A.C., 1966, t. V, fasc. 19, pp. 204 à 219.

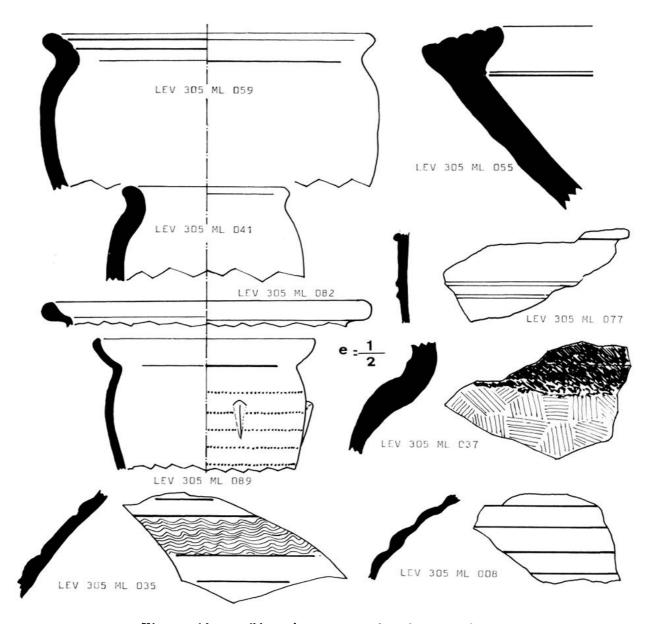


Figure 10. — Céramiques trouvées dans la fosse.

ornée de baguettes ou de traits peignés, de la céramique « à paroi mince et décor en relief » légèrement différente de celle de Levroux, de la « poterie grossière » à « rebord plat orné de rainures » semblables à ce que nous avons appelé « billons » et qui a les mêmes formes de jattes, écuelles à bord rentrant, dolia.

- 2. J.-J. Hatt a publié des céramiques trouvées à Gergovie, Aulnat-Sud et Clermont ^{26a} et b : il s'agit de poterie micacée, d'assiettes à bord droit, de pieds en continuité avec la panse et débordants, de décors à baguettes ou peignés.
- 3. A Roanne ²⁷ ont été découverts dans une fosse un vase peint en rouge, des dolia dont la lèvre était ornée de billons, des écuelles à bord rentrant.
- 4. Enfin à Cavaillon ²⁸, dans la couche inférieure du puits n° 7 datée par deux monnaies du 1^{er} siècle avant notre ère, on retrouve entre autres de la poterie à décor peigné dite phocéenne, des vases à paroi mince qui sont très proches du tesson LEV 305 ML 089 (fig. 10): la même forme de col apparaît à Cavaillon sur plus de dix exemplaires (fig. 21, p. 19); les « triangles verticaux la pointe en bas » existent sur les vases d, e, m de cette planche; les lignes ponctuées, imprimées à la roulette en creux, sur le vase p de la même figure.

Des « bossettes émaillées » du type de celle qui se trouvait dans la couche 1 (fig. 9, LEV 305 ML 110) ont été trouvées dans toute l'Europe celtique à la période de La Tène III ²⁹; sa position stratigraphique ne nous permet pas d'en tirer des conclusions chronologiques.

2.2.4. Conclusions.

Seule la découverte d'autres fosses intactes permettra une étude complète de la datation et de la fonction de cette structure. Mais l'épaisseur des couches remaniées, ainsi que la présence de nombreux tessons gallo-romains, nous incite à ne fouiller qu'à coup sûr, après une prospection électrique.

Il s'agit ici très probablement d'un silo, d'un type fréquent sur les oppida de La Tène III; le muret qui garnit la paroi est assez original : il est peut-être dû à la nature argileuse du terrain. On constate que le matériel céramique présente des points communs avec celui du sud de la Gaule, Cavaillon ou Toulouse 30. Le remplissage en couches subhorizontales est étonnant, ainsi que la présence d'une couche de sable pur, qu'on est allé chercher à plus de 500 mètres. Enfin le matériel date la structure de la deuxième moitié du 1er siècle avant notre ère, ou un peu au-delà (— 50 + 40).

LEVROUX-NANTERRE.

^{26.} J.-J. Hatt: a) Essai d'une comparaison entre la céramique celtique d'Aulnat-Sud et la céramique gallo-romaine précoce de Gergovie. Extrait du Bull. Hist. et Scient. de l'Auvergne, n° 528, 1945, 24 p. — b) Etude d'un lot de poteries gallo-romaines découvert à Clermont, à l'emplacement des nouvelles facultés. Extrait du Bull. hist. et scient. de l'Auvergne, tome LXIV, 1944, 16 p.

^{277.} J. Cabotse et R. Périchon, Analyse d'une fosse à déblais de l'Institution Saint-Joseph à Roanne (Loire), Celticum IX, suppl. à Ogam n° 93, 1964, pp. 189 à 216.

^{28.} A. Dumoulin, Puits et fosses de la colline Saint-Jacques à Cavaillon (Vaucluse), Gallia, XXIII, 1965, fasc. 1, pp. 1 à 81.

^{29.} J. Déchelette, *Manuel...*, II, troisième partie, p. 971, fig. 404, et pp. 1553 à 1556.

^{30.} G. Fouet, Vases gaulois de la région toulousaine, Gallia, 1970, XXVIII, 1, pp. 11 à 33.